



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

France Télécom

Question écrite n° 75483

Texte de la question

M. André Aschieri appelle l'attention de M. le ministre délégué à l'industrie, aux petites et moyennes entreprises, au commerce, à l'artisanat et à la consommation sur la suppression arbitraire des cabines téléphoniques publiques. Avec le développement du téléphone portable, France Télécom supprime arbitrairement des cabines téléphoniques dont l'usage est décrété insuffisant, principalement en milieu rural ; cela est justifié par des frais d'entretien élevé. Or, les cabines en milieu rural ne subissent pratiquement pas d'actes de vandalisme, et, en raison du procédé de cartes à puce, elles sont dispensées de visites d'agents d'encaissement. Aussi, il souhaiterait connaître son sentiment sur la question.

Données clés

Auteur : [M. André Aschieri](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (9^e circonscription) - Radical, Citoyen et Vert

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 75483

Rubrique : Télécommunications

Ministère interrogé : industrie, PME, commerce, artisanat et consommation

Ministère attributaire : économie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 15 avril 2002, page 1971